

F11 – Informations obligatoires

Lien d'accès à la page d'information relative au CST → [Le Comité social territorial - CDG 45](#)

Dénomination de la Collectivité ou l'Établissement :

Coordonnées de la personne en charge du dossier :

Nom et prénom :

Téléphone :

Adresse de messagerie :

Motif de la demande :

Pièces à joindre (en fonction du motif de la saisine) :

MOTIFS	Pièces à joindre
Rapport annuel relatif aux mises à disposition	<ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel relatif aux mises à disposition (article 12 du décret n°2008-580 du 18.06.2008)
Rapport annuel relatif à la création d'emplois à temps non complet	<ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel relatif à la création d'emplois à temps non complet (article 3 du décret n°91-298 du 20.03.1991)
Bilan de la mise en œuvre des lignes directrices de gestion	<ul style="list-style-type: none"> Bilan de la mise en œuvre des lignes directrices de gestion (article 20 du décret n°2019-1265 du 29.11.2019)
Bilan annuel de la mise en œuvre du télétravail	<ul style="list-style-type: none"> Bilan annuel relatif au télétravail (article 9 du décret n°2016-151 du 11.02.2016)
Bilan annuel des recrutements effectués au titre du PACTE	<ul style="list-style-type: none"> Bilan annuel des recrutements effectués en contrat PACTE - parcours d'accès aux carrières de la fonction publique (article 20-1 du décret n°2005-902 du 02.08.2005)
Bilan annuel du dispositif expérimental d'accompagnement des agents recrutés sur contrat et suivant en alternance une préparation aux concours de catégorie A et B	<ul style="list-style-type: none"> Bilan annuel du dispositif expérimental d'accompagnement des agents recrutés sur contrat et suivant en alternance une préparation aux concours de catégorie A et B (article 18 du décret n°2017-1471 du 12.10.2017)
Bilan annuel relatif à l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> Bilan annuel sur l'exécution des contrats d'apprentissage (article L.6227-4 du Code du travail)
Bilan annuel du plan de formation	<ul style="list-style-type: none"> Bilan annuel du plan de formation (article 55 du décret n°2021-571 du 10.05.2021)
La politique d'insertion, de maintien dans l'emploi et d'accompagnement des parcours professionnels des travailleurs en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> Document de présentation
Les évaluations relatives à l'accessibilité des services et à la qualité des services rendus	<ul style="list-style-type: none"> Document de présentation
Les enjeux et politiques en matière d'égalité professionnelle et de prévention des discriminations	<ul style="list-style-type: none"> Document de présentation
Les questions relatives à dématérialisation des procédures, aux évolutions technologiques et de méthode de travail des services et à leurs incidences sur les agents	<ul style="list-style-type: none"> Document de présentation
Les dérogations ponctuelles aux garanties minimales du temps de travail	<ul style="list-style-type: none"> Document de présentation
Le dispositif de signalement (uniquement pour les collectivités n'adhérant pas au dispositif du CDG 45)	<ul style="list-style-type: none"> Si mise en place d'un dispositif propre à la collectivité : Délibération + convention relative au dispositif de signalement (Article 4 du décret n°2020-256 du 13.03.2020)

Fait à

Le

Autorité territoriale :

Nom :

Prénom :

Signature et cachet,

Conformément au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 dit « règlement général sur la protection des données » (RGPD), les données personnelles que vous nous communiquerez ne seront utilisées que dans le cadre de la saisine du Comité social territorial du CDG45, conformément aux dispositions des articles L.253-5 à L.253-6 du Code général de la fonction publique et aux articles 53 à 56 du décret n°2021-571 du 10 mai 2021.

Conformément à l'article 13 du RGPD précité, les informations communiquées par le biais du présent formulaire sont indispensables pour permettre aux services du CDG 45 de préparer les séances et aux membres du comité social territorial de rendre un avis circonstancié sur les saisines qui leur sont présentées. Les réponses à ce formulaire sont obligatoires et indispensables au traitement de votre saisine. L'absence de réponse ou le caractère incomplet des réponses et des documents joints ne permettra pas de donner suite à votre saisine.

La responsable du traitement est Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret et son représentant est Monsieur Albert Février, président du comité social territorial du Centre de gestion du Loiret.

Les données ne seront pas utilisées à des fins sortant du cadre de la finalité demandée, considérée comme mission d'intérêt public. Conformément à la réglementation en vigueur, les dossiers de saisine sont conservés pendant une durée de 5 années à compter de leur réception.

Pendant cette période, le Centre de gestion met en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles. Pour exercer vos droits Informatique et Libertés et pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez contacter nos services à l'adresse : instances.consultatives@cdg45.fr, ou par voie postale à l'adresse suivante : Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret, 20 avenue des droits de l'homme, BP 91249 – 45002 Orléans cedex 1 ; tél : 02.38.75.85.45.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données du CDG 45 : rgpd@cdg45.fr

